

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 421

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Octobre 2001

Dans le «novlangue» contemporain propagé par les médias, trop de mots deviennent interchangeable et perdent, de ce fait, leur spécificité. Le vocabulaire se charge d'imprécision et d'ambiguïté.

Privée du moyen d'exprimer des nuances bien distinctes, la langue se trouve dépouillée de ce qui fait sa richesse et sa clarté. «Laisser des expressions s'orienter vers la synonymie, constate le grammairien belge Albert Doppagne, c'est appauvrir la langue ou l'émousser.»

## Apocalyptique

Une présentatrice de la télévision romande, évoquant l'incendie d'un immeuble, parlait de «scène apocalyptique».

Par référence à l'Apocalypse (du grec *apokalupsis*: révélation) cet adjectif désigne ce qui est métaphorique, difficile à comprendre, obscur: un style apocalyptique. Par extension, *apocalyptique* s'applique à des événements tragiques, grandioses, terrifiants, dantesques, comme des guerres mondiales, de grands cataclysmes naturels (séismes, ouragans), de grandes épidémies, voire... la fin du monde.

Pousser l'hyperbole jusqu'à parler de «scène apocalyptique» à propos de l'incendie d'un bâtiment est ridicule.

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)

## Dérouter

Au sens propre *dérouter* signifie «faire perdre le bon chemin, modifier l'itinéraire prévu»: le lièvre a dérouter les chasseurs; l'avion a dû être dérouter en raison du brouillard. Pronominalement: le navire se dérouta pour porter secours à l'équipage du voilier.

Au sens figuré: faire perdre le fil qu'on tenait, la trace d'une affaire qu'on suivait; confondre, déconcerter, décontenancer, embarrasser.

«Le réaménagement de deux carrefours dérouta les automobilistes.» Le tour amphibologique de ce titre, relevé dans un quotidien régional français, avait bien de quoi... dérouter le lecteur.

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)

## «Back-ground»

Une école professionnelle vaudoise exige de candidats à l'admission un «back-ground» de culture générale.

De *back*, «qui est derrière», et *ground*, «sol», ce terme désigne *a*) un arrière-plan, le fond, le cadre ou le contexte d'une action, d'un événement, d'une situation; *b*) l'expérience, les antécédents, l'acquis, le bagage, l'ensemble des connaissances constituant une référence.

C'est assez d'expressions françaises pour justifier le rejet de cet anglicisme superflu.

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)

## Egal(e)

Pour la locution *n'avoir d'égal(e) que* la règle est généralement la suivante: *a*) l'accord se fait quand les deux termes sont du même genre (sa beauté n'avait d'égale que sa sottise); *b*) s'ils sont de genres différents et tous deux au singulier, on accorde avec l'un ou l'autre (son orgueil n'a d'égal(e) que sa faiblesse); *c*) si l'un des termes est au pluriel, l'autre au singulier, ou s'ils sont tous les deux au pluriel, on laisse *égal* invariable (ses exigences n'avaient d'égal que son incompetence).

Toutefois, cette règle a été si souvent transgressée par les meilleurs écrivains qu'une certaine tendance à l'invariabilité se manifeste actuellement.

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)

## Courrier

«En réponse à votre courrier du...» Cette formule épistolaire est à proscrire lorsqu'elle ne concerne qu'une seule lettre à laquelle on donne une réponse. Le mot *courrier* qualifie l'ensemble des écrits adressés à quelqu'un (lettres, cartes, imprimés, etc.) et non un seul d'entre eux. En revanche, il est correct de dire «J'ai trouvé votre lettre au courrier de ce matin» ou «Le facteur n'a pas encore distribué le courrier». Aujourd'hui, *courrier* s'applique également à l'ensemble des techniques de la bureautique destinées à l'échange d'informations par réseau informatique: courrier électronique.

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)

## Fatidique

Relevé dans la presse lausannoise: «Le mercure atteint par endroits la barre fatidique des 30 degrés.»

*Fatidique* (du latin *fatidicus*, de *fatum*: prédiction, destin, et de *dicere*: dire) signifie: «où se manifeste l'action du destin; qui révèle ce que les destins ont ordonné; qui se distingue par une circonstance particulière et importante: date, rencontre fatidique». Paroles fatidiques: paroles prononcées au moment fatal (même étymologie que fatidique) de la mort ou qui semblent révéler un arrêt du destin.

L'événement météorologique en question n'ayant – heureusement – aucun caractère fatal, il était excessif de parler de «barre fatidique».

(Défense du français, n° 421, octobre 2001)